



## **Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature.**

Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA)

Extrait de l'étude réalisée par Buildwise entre le 6 octobre 2023 et le 5 octobre 2024 pour le compte du Cluster H2O (Tweed asbl), avec le soutien de Circular Wallonia et du plan de Relance de la Wallonie.



Avec le soutien de  
la



**Wallonie**

## **Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).**

### **Disclaimer**

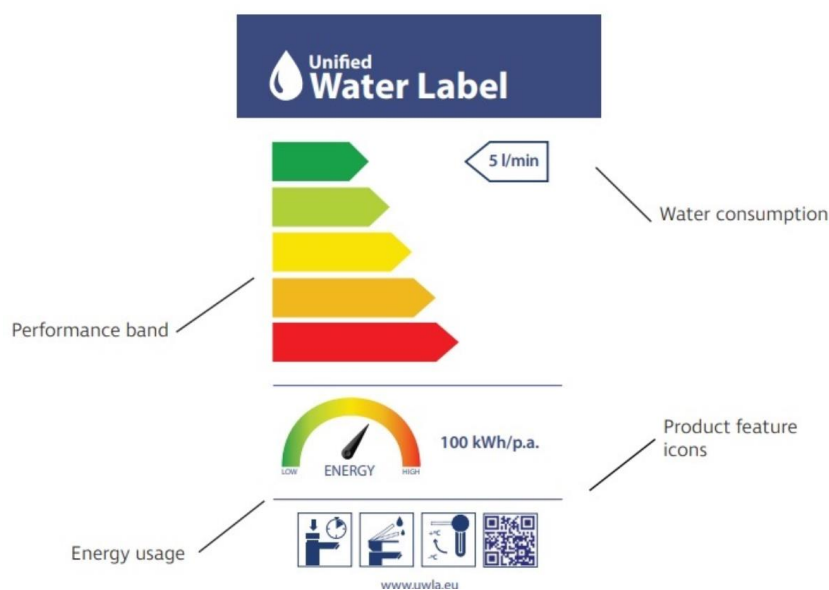
Les résultats, analyses et recommandations formulés dans le présent document ont pour objectif de compléter les connaissances actuelles en matière d'appareils sanitaires économes en eau. Les vues exprimées par les auteurs ne se substituent pas aux normes et réglementation en vigueur. La note d'information technique de Buildwise numéro 265 reste ainsi pleinement d'application. Si une contradiction devait être relevée entre cette étude et les documents de références que constituent les normes et réglementations en vigueur, les dispositions prévues par ces derniers s'appliqueraient.

## Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).

Ce document présente une analyse détaillée de la labélisation Unified Water Label (UWLA), développée spécifiquement pour évaluer les performances des appareils sanitaires en termes de consommation d'eau et d'énergie (lorsque ceux-ci sont alimentés en eau chaude). Les aspects suivants sont successivement abordés : le mode de fonctionnement général du label, le cadre normatif qu'il propose, son positionnement par rapport à d'autres indicateurs incluant les performances des appareils sanitaires, le taux d'utilisation du label par des marques distribuées en Belgique ainsi que sa visibilité et l'intérêt pour le consommateur. Enfin, nous présentons les avantages et inconvénients du label et nous formulons des conclusions quant à son adoption en Wallonie.

### 1 Présentation détaillée du label

Les informations donnant le cadre du UWLA proviennent principalement du site web de l'association UWLA<sup>1</sup> et de son manifeste publié en 2024<sup>2</sup>. Il s'agit d'une labélisation privée, active depuis 2008 environ, destinée à informer du niveau de consommation d'eau lié à un appareil sanitaire donné. La consommation est classée selon 5 niveaux, indiqués par les flèches de couleur. Dans le cas où l'équipement utilise de l'eau chaude, une estimation de la consommation d'énergie couplée à la production d'eau chaude sanitaire correspondante est aussi donnée. Un exemple de l'étiquetage est présenté ci-dessous.



11 pictogrammes additionnels, indiquant des caractéristiques clés des différents types de robinets ou donnant des précisions sur les types de robinets, peuvent également s'y retrouver. Sur l'exemple ci-dessus, les 3 pictogrammes représentés indiquent respectivement un robinet avec bouton poussoir qui coupe automatiquement l'écoulement après un temps donné, une fonction water break<sup>3</sup> et une

<sup>1</sup> [Home - Unified Water Label](#)

<sup>2</sup> [Manifesto - Unified Water Label](#)

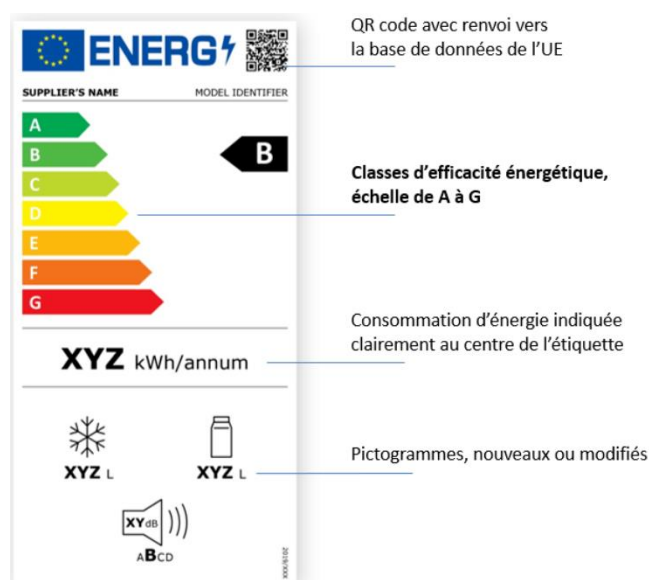
<sup>3</sup> La fonction water break est une propriété destinée à économiser l'eau et l'énergie (si utilisation d'eau chaude sanitaire) telle que la nécessité d'appliquer une force plus importante pour la mise en marche, la présence d'un bouton poussoir pour permettre la mise en marche ou un autre dispositif mécanique destiné à la réduction de débit.

## Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).

fonction cold start où le mitigeur délivre de l'eau froide lorsque la poignée est alignée sur l'axe du robinet. L'ensemble des pictogrammes pour les robinets et douches sont définis sur le site du UWLA<sup>4</sup>

Par ailleurs, 7 autres pictogrammes additionnels sont associés aux toilettes, 4 aux urinoirs et 1 aux baignoires. L'ensemble des pictogrammes pour les toilettes, urinoirs et baignoires sont définis sur le site du UWLA<sup>5</sup>.

Ce label possède de nombreuses similitudes avec l'étiquetage énergétique des produits électroménagers que l'on connaît bien et dont un exemple figure ci-dessous. Tous deux utilisent des niveaux de performance symbolisés par des flèches colorées et indiquent les consommations d'eau et d'énergie associée (si l'appareil utilise de l'eau chaude sanitaire) dans un format facilement accessible. Ils couvrent toutefois des produits différents. Une autre différence de taille concerne leur caractère obligatoire. Le label énergétique est un label imposé par une réglementation européenne, alors que UWLA, bien qu'ayant vocation à couvrir le territoire de l'Union européenne, est une initiative portée par une organisation privée, soutenue par des professionnels du secteur, dont l'adoption par les différents acteurs se fait sur base strictement volontaire.



Dans son manifeste, l'association annonce couvrir 70% de l'industrie européenne et regrouper, en 2024, 160 marques adhérentes ayant enregistré un total de presque 28000 produits.

Une consultation récente menée par le gouvernement du Royaume-Uni a conclu à l'introduction d'un étiquetage obligatoire des appareils sanitaires dans le pays pour 2025<sup>6</sup>. Il semblerait toutefois que ce label soit développé indépendamment de UWLA, ce qui n'a pas manqué de faire réagir l'organisation, fustigeant la création d'un label parallèle au UWLA<sup>7</sup>, déjà disponible.

Si certains pays, tels que la Grande Bretagne, ont franchi le pas de la labélisation obligatoire, ce n'est pas encore le cas de l'Union européenne. Contrairement au label énergétique, rendu obligatoire par la réglementation européenne, l'apposition d'un label sur les appareils sanitaires se fait sur base volontaire. Selon le Pr. Carla Rodrigues, membre du comité de direction du UWLA, que nous avons

<sup>4</sup> [Taps-and-Showers-Icons-2023.pdf](#)

<sup>5</sup> [Sanitaryware-urinals-and-baths-Icons.pdf](#)

<sup>6</sup> [Household goods to carry water efficiency labels - GOV.UK \(www.gov.uk\)](#)

<sup>7</sup> [UWLA SAYS GOVERNMENT PLAN FOR WATER WILL CREATE CONFUSION AND UNNECESSARY EXPENSE - Unified Water Label](#)

## **Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).**

contactée par e-mail, il n'y pas de perspective concrète à ce stade d'une possible récupération du UWLA dans une législation à l'échelle de l'Union européenne, bien qu'il en ait été question à plusieurs reprises dans le passé. Le cadre posé par l'UWLA semble toutefois prêt à être utilisé.

### **2 Quel est le cadre normatif proposé par UWLA ?**

UWLA définit un cahier des charges décrivant le protocole à observer pour tester les équipements sanitaires. Ce cahier des charges impose les plages de température de l'eau à utiliser, les pressions d'admission lors des tests, la manière de positionner les équipements ainsi que des tests annexes tels que le cône balayé par le pommeau de douche par exemple. Ces protocoles sont développés pour les différents appareils sanitaires et couvrent aussi des équipements encore peu implantés chez nous tels que les douches à recirculation par exemple.

Le fabricant qui souhaite labéliser son équipement est responsable de faire réaliser un test selon le protocole défini. Un audit est réalisé par UWLA pour 5% des cas soumis. Une fois la procédure accomplie, l'équipement est repris dans la base de données consultable sur le site du label, de sorte que l'information soit accessible au plus grand nombre.

### **3 Quel est le positionnement par rapport à d'autres labels ?**

UWLA définit une caractérisation sous la forme d'une échelle et est propre à un équipement sanitaire donné. Il s'agit aussi d'une information principalement dirigée à l'intention du consommateur. Voyons comment il se positionne par rapport à d'autres indicateurs. Nous nous penchons ici sur trois autres référentiels de durabilité couramment utilisés dans l'immobilier et la construction (BREEAM, GRO-TOOL, EU taxonomy). BREEAM propose différents référentiels en fonction de l'application (exploitation, rénovation ou nouvelle construction). Plus d'explications concernant ces labélisations sont accessibles dans le chapitre 2 du rapport final de l'étude.

Le BREEAM travaille, d'une certaine manière, aussi avec des échelons. Les équipements sanitaires participent au score global BREEAM. Toutefois, une fois le score global calculé, il n'est pas possible de se faire une idée des performances en termes de consommation d'eau en particulier. Le BREEAM est un indicateur global à l'échelle d'un bâtiment entier et il est aussi plutôt à destination des entreprises.

Les approches par outil GRO et EU taxonomy sont encore différentes. Bien que ces deux démarches concernent un bâtiment dans son ensemble, elles définissent des seuils minimums de performance pour les appareils sanitaires. Un appareil meilleur que la limite imposée ne permettra pas d'atteindre un meilleur score. Il s'agit aussi de labels destinés aux entreprises.

Il est aussi possible de comparer les labels selon leur sévérité. Pour les toilettes par exemple, les différents indicateurs donnent des résultats identiques. A l'exception de l'outil GRO, moins sévère, il faut un système avec un volume de rinçage 4,5l/2l<sup>8</sup> pour marquer le plus de points ou satisfaire les exigences.

Pour l'autre gros poste de consommation, la douche, l'exigence pour un label A est un débit de 6l/min. L'outil GRO accepte un débit jusqu'à 7l/min et dans la EU Taxonomy, on monte jusque 8l/min.

---

<sup>8</sup> Le volume de 4,5l correspond à une chasse complète et le volume de 2l à une chasse réduite dans un système à double touche.

## **Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).**

### **4 Présence du label en Belgique**

Nous sommes partis à la recherche de la présence du label dans différents points de vente d'équipements sanitaires : les grossistes/revendeurs, les chaînes de magasin Do-It-Yourself, les sites internet de marques distribuées en Belgique et le site internet du magasin IKEA.

#### ***Facq (consultation du site web)***

Le site de Facq (grossiste/revendeur) n'évoque pas le label. Une page de leur site web donne quelques conseils tels que faire installer une toilette avec chasse à double touche ou une douche à pommeau économe<sup>9</sup>. Aucune valeur de débit ou de volume n'est communiquée. Lorsque l'on consulte le site, les informations de débit ou de volume des appareils vendus ne sont pas fournies et il faut consulter le site du fabricant.

#### ***Van Marcke***

Ce grossiste/revendeur donne 9 étapes pour rénover ou construire de façon durable<sup>10</sup>. Les conseils sont toutefois tournés vers l'énergie et la récupération de l'eau de pluie sans inclure l'installation d'appareils sanitaires économes.

Le label n'est pas communiqué mais la fiche technique des appareils sanitaires est facilement téléchargeable, de même que l'accès à l'information de débit pour les robinets par exemple.

#### ***Brico, Hubo***

Aucune mention de débit pour les robinets que nous avons consultés n'est faite et nous n'avons pas trouvé de mention du UWLA.

#### ***Gamma***

Gamma mentionne le débit et décrit en détail les fonctionnalités liées aux économies d'eau des robinets. Il s'agit des informations des fabricants et non du UWLA.

#### **Sites internet des fabricants**

Nous nous sommes penchés sur le positionnement des fabricants d'appareils sanitaires. Pour cela, nous avons sélectionné des marques représentatives du marché en identifiant celles qui distribuent des robinets via Van Marcke et Facq, deux importants grossistes/distributeurs de matériel sanitaire. Nous avons repris les 16 marques identifiées, à l'exclusion des marques propres dans le tableau ci-dessous. Nous avons ensuite méthodiquement analysé les sites internet des fabricants identifiés et nous avons consulté la base de données de UWLA. La première constatation est que seules 4 marques (25% du total de marques) ont enregistré leurs produits sur la plateforme UWLA. Parmi ce sous-ensemble, une seule (Hansa) publie la fiche du label sur son site internet. Nous sommes donc assez loin de l'image promue dans le manifeste de UWLA où celui-ci se targue de couvrir 70% du marché européen.

---

<sup>9</sup> <https://www.facq.be/fr/particuliers/maison-verte/conseils/ou-notre-consommation-d-eau-est-elle-la-plus-elevee-et-comment-la-reduire.com>

<sup>10</sup> <https://www.vanmarcke.com/fr/blog/les-9-etapes-du-changement-vers-une-durabilite-accrue>

**Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).**

	<b>Produits labélisés UWLA</b>	<b>UWLA renseigné sur le site web</b>
Aqua Prestige	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Dornbracht	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Gessi	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Grohe	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Hansa	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
Hansgrohe/Axor	<b>Oui</b>	<i>Non</i>
Ideal Standard	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Keuco	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Paffoni	<i>Non</i>	<i>Non</i>
RVB	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Vigour	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Duravit	<b>Oui</b>	<i>Non</i>
Zucchetti	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Delabie	<b>Oui</b>	<i>Non</i>
Clou	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Intro	<i>Non</i>	<i>Non</i>

Voici quelques informations complémentaires par rapport aux informations que l'on trouve sur les sites des 4 fabricants ayant inscrit leurs produits.

**Hansgrohe/Axor.** Chez Hansgrohe/Axor, on retrouve une documentation abondante sur les technologies mises en œuvre pour réduire la consommation, de même que les valeurs de débits attendues. La marque propose son propre marquage EcoSmart et EcoSmart+. Elle fait référence à la comptabilité avec la EU Taxonomy mais n'utilise pas le UWLA sur son site internet, en dépit du fait que ses produits sont présents sur la plateforme.

**Hansa.** Ce fabricant publie le certificat UWLA de chaque robinet et reprend l'information de débit dans ses fiches techniques et fiches produits présentes sur son site internet. Il n'y a malheureusement pas moyen de faire une sélection en filtrant les produits par score au niveau du label.

**Delabie.** Bien que cette marque soit inscrite sur la plateforme UWLA, elle ne le mentionne pas sur son site internet. Le label n'est pas non plus téléchargeable parmi les autres certificats que la marque met à disposition. Un coup de sonde sur le site de Delabie Belgium permet de voir qu'on retrouve 19 configurations de pommeaux de douche. Sur le site du label, il n'y en a que 2. Cet exemple illustre que, dans certains cas, les fabricants ne labélistent pas tous leurs produits.

**Duravit.** Cette marque renseigne le débit et propose aussi une labélisation propre « MinusFlow » mais ne parle pas du UWLA sur son site internet.

## **IKEA**

IKEA renseigne le label pour ses robinets sur son site web de façon très visible. Une mention du score obtenu est indiquée sous le robinet et la fiche complète apparaît lorsque l'on clique dessus. Comme chez Hansa, il n'est pas non plus possible de filtrer les équipements en fonction de leur score au niveau du label. De l'ensemble des mentions que nous avons trouvées du label, il s'agit de la plus explicite.

## Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).

UWLA n'hésite d'ailleurs pas à présenter la collaboration avec IKEA comme une success story via des vidéos et des références dans ses différentes publications.

### 5 La perspective du point de vue des consommateurs ?

A de rares exceptions près, nous avons vu que le score UWLA obtenu par un appareil sanitaire n'est pas accessible via les sites des fabricants, les sites des grossistes/revendeurs ou les sites des chaînes de magasin Do-It-Yourself. L'accès à l'information nécessite d'effectuer une recherche sur la plateforme UWLA et il y a fort à parier que cette étape soit considérée comme rébarbative par la plupart des acheteurs potentiels.

Dans ces conditions, est-il possible de situer rapidement les performances d'un appareil par rapport au reste de l'offre, ce qui est la force du UWLA ? Nous avons investigué les sources d'information alternatives. Pour les consommateurs soucieux de leur consommation, le site Ecoconso<sup>11</sup> donne quelques astuces que nous avons reprises ci-dessous, sans que ceci ne constitue pour autant une validation de notre part.

*Un pommeau économique consomme 6 litres par minute, voire moins, tout en restant efficace sous la douche (ça rince bien même si ça consomme moins).*

Dans cet article ainsi que deux autres, la valeur de 6l/min est fixée pour une douche économe. Cette valeur correspond à un label A dans le cadre du UWLA et donc à d'excellentes performances. A l'aide de cette information, le consommateur sensibilisé pourra comparer les valeurs de débit disponibles sur les sites des fabricants. Rappelons que cette information n'est pas systématiquement disponible de façon très accessible et que, bien souvent, il faut télécharger la fiche technique. Ainsi, si le consommateur choisi un pommeau à plusieurs positions, il n'est pas toujours facile de savoir à quel débit correspond le mode de fonctionnement sélectionné. Ensuite et même si leur impact est moindre, rien n'est dit sur les autres types de robinet (cuisine, salle de bain).

Une information est disponible concernant les toilettes également

*Pour économiser l'eau, on peut remplacer la chasse d'eau par une **chasse à deux boutons**. Un petit pour les petits pipis (3 litres) et un grand pour les gros popos (6 litres). Ça nécessite d'acheter une nouvelle chasse.*

Malgré le fait que l'article date de janvier 2023, on n'évoque pas les modèles les plus récents permettant un rinçage avec 4,5l ou 4l.

Quelques conseils sont également accessibles via le site de la SWDE et nous les reprenons ci-dessous<sup>12</sup>.

*Avec un **pommeau économique**, vous consommerez jusqu'à 5x moins que si vous aviez pris un bain. Attention : une douche de 15 minutes consomme le même volume d'eau qu'un bain (1 minutes = 12 l). Vous pouvez installer un **minuteur de douche** : ils vous permettent de définir le temps à passer sous la douche.*

Cet article ne définit pas la notion de pommeau économique et peut laisser supposer dans la suite que ce débit est égal à 12l/min, ce qui est très loin du label A dans le UWLA

---

<sup>11</sup> <https://www.ecoconso.be/fr/content/9-conseils-pour-economiser-leau-la-maison#pommeau-economique> (consulté le 4/9/2024)

<sup>12</sup> <https://www.swde.be/fr/7-gestes-pour-reduire-votre-consommation-deau> (consulté le 4/9/2024)



## **Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).**

*Par une chasse à **double poussoir**. Si l'investissement n'est pas possible, vous pouvez glisser une ou deux bouteilles d'eau dans le réservoir. Vous pouvez également penser aux toilettes sèches.*

Ici encore, le consommateur ne dispose pas d'un volume de référence qui permettrait une comparaison des produits. En outre, modifier le volume de chasse d'une toilette existante n'assure plus l'accord entre la chasse et la cuvette qui est nécessaire, sur lequel nous avons attiré l'attention au chapitre 7 du rapport final de l'étude.

### **6 Analyse des avantages et inconvénients**

Nous allons rassembler les informations qui précèdent et présenter les avantages et inconvénients du label du point de vue de son usage par les professionnels et les consommateurs wallons, ainsi que du point de vue de son développement à l'échelle de la Wallonie. Commençons par les forces du label.

**Le label fournit un cadre clair, transparent et objectif.** Des protocoles de tests communs sont définis et publiés sur le site, ce qui fournit la base d'une comparaison objective d'appareils de marques différentes. Les vérifications de 5% des produits assurent une certaine fiabilité des données communiquées.

**La publication du score sous la forme d'une échelle permet aux personnes de situer les performances d'un appareil sanitaire sans prérequis.** La connaissance du débit nominal ou du volume de chasse peut être obtenu via les fiches techniques des fabricants. Pour autant, comment savoir si ce chiffre correspond à des bonnes performances ? Ce n'est pas une référence que tous les installateurs connaissent et encore moins les clients finaux. Un label structuré par niveaux répond à cette problématique. Un consommateur n'a besoin de consulter aucune autre source d'information pour savoir qu'en achetant un équipement labélisé A, il s'agira du plus sobre de sa catégorie.

**Une labélisation A correspond à un appareil présentant d'excellentes performances par rapport aux autres labels.** Notre comparatif des différents labels à la section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** a mis en évidence qu'un label A permettait de satisfaire les exigences de la Taxonomie EU et respectait aussi les exigences de l'outil GRO. L'inverse n'est pas vrai. Le label est plus exigeant que ces deux référentiels. Un label A permet également de réaliser de bons scores dans la plupart des classifications BREEAM à l'exception du BREEAM construction qui est particulièrement sélectif.

**Lorsqu'il est facilement visible pour le consommateur final, à l'instar de ce que pratique IKEA, le label permet probablement de conscientiser celui-ci** sur la possibilité de réduire sa consommation par un choix approprié d'appareil sanitaire. L'impact d'un affichage sur la conscientisation de l'utilisateur final n'a toutefois pas été évaluée dans le cadre de notre étude.

**Une labélisation obligatoire pourrait être décrétée par l'Union Européenne.** Le sujet semble être sur la table depuis quelques années sans toutefois aboutir à des éléments concrets. La Grande-Bretagne, a franchi le pas de son côté. Ce pays rendra sa propre labélisation obligatoire dès 2025.

A côté de ces éléments positifs, passons à présent en revue les points d'attention.

**Le taux d'adoption actuel par les marques semble assez faible.** Il faut rappeler que le label constitue pour l'instant une démarche volontaire pour les fabricants. Nous avons ainsi identifié que seules 4 des 16 marques de robinets distribuées par des acteurs comme Facq et Van Marcke avaient enregistré des produits sur la plateforme du label.

## **Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).**

Lorsque les marques connaissent le label pour avoir labélisés des produits, on observe que l'ensemble de leur gamme n'est pas nécessairement labélisé en totalité. Nous avons fait un coup de sonde sur le site de Delabie pour le cas spécifique des pommeaux de douche. Nous n'avons retrouvé sur le site du label que 2 des 19 configurations commercialement disponibles renseignées sur le site internet de Delabie.

**Paradoxalement, parmi les marques ayant fait l'effort de labéliser des produits, rares sont celles qui mettent cet argument en avant dans leur communication.** Sur les 16 marques évoquées plus haut, une seule (Hansa) communique le label de ses produits sur son site internet. A cela s'ajoute la chaîne de magasin Ikea qui renseigne aussi le score sur son site internet. Certaines marques labélisées comme Hansgrohe utilisent leur propre signalétique pour identifier les appareils sanitaires sobres. Les raisons de cette réserve n'ont pas été identifiées.

## 7 Conclusions

Les avantages et points d'attention concernant le label ayant été synthétisés, que peut-on dire au sujet d'une adoption et d'un développement à l'échelle de la Wallonie ?

En tant que tel, le label semble être un outil techniquement pertinent pour guider le choix des consommateurs, des maîtres d'ouvrage et des installateurs pour la sélection des équipements sobres. Malgré cette pertinence et les efforts déployés par le label, les indices récoltés semblent indiquer une certaine retenue des fabricants à adopter et à mettre en avant le label. Parmi les marques de robinets distribuées en Belgique par Facq et Van Marcke, un quart a fait labéliser une partie de ses produits. Une fraction de celles-ci publie le score des équipements sur son site internet. Plus nombreuses sont les marques (même labélisées) qui recourent à leur propre identification des équipements sobres, signe qu'elles ont fait des économies d'eau un atout commercial.

Si les fabricants semblent sur la retenue par rapport à l'adoption volontaire d'un label, une obligation serait-elle souhaitable ? La Grande-Bretagne franchira en tous cas le pas en 2025. Au sein de l'Union Européenne, le projet existe mais semble aujourd'hui au point mort. Il pourrait être relancé lors de la prochaine législature. La Wallonie devrait alors simplement mettre en œuvre une directive européenne. Quelle position adopter en attendant une éventuelle décision ?

Rendre un étiquetage largement obligatoire en Wallonie, comme c'est le cas en Grande-Bretagne, pose des questions politiques et juridiques qui sortent de notre domaine de compétence. En outre, si l'Union Européenne impose un jour un tel étiquetage, rien ne dit que sa structure serait identique à celle définie par l'association UWLA. La Wallonie devrait alors modifier les dispositions prises pour se conformer à la directive européenne.

Une possibilité intermédiaire consisterait à rendre l'utilisation de produits labélisés A dans les marchés publics passés par les autorités wallonnes. Dans cette optique, il faut garder à l'esprit le taux de labélisation relativement faible des produits actuellement disponibles sur le marché.

Le UWLA n'est pas le seul outil mobilisable par les pouvoirs publics. L'outil GRO, déjà utilisé en Flandre (où il a été créé) et à Bruxelles, sera prochainement introduit en Wallonie. Beliris l'utilise ainsi pour encadrer la conception durable de ses bâtiments dans la Région de Bruxelles Capitale. Parmi les différents aspects que combine la durabilité, l'eau y est représentée par 3 critères. L'un d'entre eux couvre la sélection des appareils sanitaires. Les deux autres critères couvrent la valorisation des sources d'eau non-potables (eau de pluie/eau grise recyclée) et la nécessité de mettre en œuvre un monitoring de consommation.

## **Etude des dispositifs économes en eau dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature. Analyse de la labélisation Unified Water Label (UWLA).**

L'outil GRO est donc plus global que UWLA puisqu'il considère les 3 piliers d'une consommation raisonnée. Il est toutefois moins sévère si l'on se réfère à la seule sélection des appareils sanitaires. Il conduit à sélectionner des appareils équivalents à des labels B pour les toilettes et les pommeaux de douche et des labels A pour le reste. Sa mise en œuvre ne nécessite toutefois que la production de fiches techniques et permet donc a priori un accès à tous les produits agréés du marché.

Les deux approches ont à nouveau des avantages et des inconvénients. Heureusement, elles ne semblent toutefois pas mutuellement exclusives. L'outil GRO seul ne va pas satisfaire les maîtres d'ouvrage les plus exigeants sur le plan de la consommation puisque des toilettes et des douches d'un niveau B sont suffisantes. Il semble toutefois possible de demander de satisfaire GRO dans le cadre d'un marché de travaux tout en imposant les niveaux de performances d'un label A pour ces appareils. A ce moment, il est encore possible d'exiger que le produit soit labélisé (ce qui est restrictif à l'heure actuelle) ou de demander à vérifier le débit ou le volume à partir de la fiche technique.